

SECTION PRÉLIMINAIRE

DE LA GRACE

CHAPITRE I

DE LA GRACE EN GÉNÉRAL

1. Nature de la grâce.

1. Qu'est-ce que la grâce?

La *grâce* est un don surnaturel que Dieu nous accorde gratuitement, en vue des mérites de Jésus-Christ, pour nous faire opérer notre salut.

2. Pourquoi dites-vous que la grâce est un don *surnaturel*?

Parce que c'est un don qui nous élève ou tend à nous élever au-dessus de notre nature, et qu'il se rapporte à la vision intuitive de Dieu, qui est la fin surnaturelle de l'homme.

3. Pourquoi dites-vous que la grâce nous est *accordée gratuitement*?

Parce que Dieu nous la donne par pure libéralité, sans que nous y ayons aucun droit. Il est parfaitement libre de nous la refuser, sans blesser en rien sa justice.

4. Pourquoi dites-vous que la grâce nous est donnée *en vue des mérites de Jésus-Christ*?

Parce que c'est en considération des mérites de Notre-Seigneur mourant pour nous sur la croix, que Dieu a rendu à l'homme les biens de la grâce que le péché lui avait ravés.

5. Pourquoi dit-on que la grâce nous est accordée *pour nous faire opérer notre salut*?

Parce qu'en effet, la grâce nous est accordée pour nous faire vivre et mourir saintement, et nous faire mériter ainsi la vie éternelle.

2. Division de la grâce.

6. Comment se divise la grâce?

La grâce se divise : 1^o en grâce gratuitement donnée et en grâce rendant agréable à Dieu ; 2^o en grâce actuelle et en grâce habituelle.

7. Qu'appelle-t-on grâce gratuitement donnée?

C'est la grâce accordée à quelqu'un, non pas précisément pour sa propre sanctification, mais plutôt pour la sanctification des autres ; comme les dons de prophétie, de miracle, etc.

8. Qu'appelle-t-on grâce rendant agréable à Dieu?

On appelle ainsi la grâce accordée à l'homme afin qu'il se sanctifie lui-même. Elle comprend la grâce habituelle et la grâce actuelle.

9. Quelle distinction y a-t-il entre la grâce actuelle et la grâce habituelle?

La grâce *actuelle* aide l'âme d'une manière passagère dans ses opérations, sans l'affecter dans sa substance, tandis que la grâce *habituelle* affecte la substance de l'âme elle-même et l'élève d'une manière permanente.

CHAPITRE II

DE LA GRACE ACTUELLE

1. Nature de la grâce actuelle.

1. Qu'est-ce que la grâce actuelle?

La *grâce actuelle* est un secours du moment, par lequel Dieu éclaire notre intelligence et meut notre volonté, pour nous aider à faire le bien et à éviter le mal.

2. Pourquoi cette grâce est-elle appelée *actuelle*?

Parce qu'elle consiste dans un *acte* passager. On l'appelle ainsi par opposition à la grâce habituelle, qui est une qualité inhérente à l'âme.

3. Comment divise-t-on la grâce actuelle?

On la divise en grâce extérieure et grâce intérieure. Celle-ci se divise en grâce suffisante et en grâce efficace.

4. Qu'est-ce que la grâce extérieure?

La grâce *extérieure* est, comme le mot l'indique, une chose sensible, dont la divine Providence se sert, comme d'une occasion, pour agir sur notre âme : par exemple, la prédication évangélique, les miracles, les avis charitables, les bons exemples, les bonnes lectures, les adversités, etc.

5. Qu'est-ce que la grâce intérieure?

La grâce *intérieure* est l'acte même par lequel Dieu éclaire intérieurement notre intelligence et fortifie notre volonté, pour nous aider à faire le bien et à éviter le mal.

6. Qu'est-ce que la grâce suffisante?

La grâce *suffisante* est celle qui donne à l'homme toutes les forces nécessaires pour faire le bien dans les circonstances où il se trouve, mais qui est rendue inutile par suite de la résistance coupable de la volonté humaine.

7. Qu'est-ce que la grâce efficace?

La grâce *efficace*, par rapport à l'homme, est celle qui est suivie de son effet, et avec laquelle nous faisons ce que Dieu nous commande.

8. En quoi la grâce suffisante diffère-t-elle de la grâce efficace?

Ces deux sortes de grâces donnent à l'homme toutes les forces nécessaires pour faire le bien; ce qui les distingue, c'est qu'on résiste à l'une et qu'on ne résiste pas à l'autre.

2. Nécessité de la grâce actuelle.

9. L'homme peut-il quelque chose sans le secours de la grâce actuelle?

Dans l'ordre *supernaturel*, l'homme ne peut rien sans la grâce actuelle. Dans l'ordre *naturel*, il est des choses qui lui sont impossibles sans la grâce et d'autres qui lui sont possibles.

10. En quoi particulièrement la grâce est-elle absolument nécessaire à l'homme dans l'ordre surnaturel?

Cette grâce lui est nécessaire : 1^o pour tous les actes relatifs au salut; 2^o pour commencer à croire d'une foi salutaire, et persévérer dans la foi jusqu'à la fin; 3^o pour se préparer et se disposer positivement à la grâce; 4^o pour persévérer jusqu'à la fin, par un secours spécial, dans la justice reçue.

11. Comment établit-on la nécessité de la grâce pour tous les actes relatifs au salut?

On l'établit : 1^o par l'enseignement de l'Église, qui a fait de cette vérité un article de foi; 2^o par la sainte Écriture, qui

exprime nettement et plusieurs fois ce dogme; 3^o par la Tradition, consignée dans tous les écrits des Pères de l'Église et des Docteurs; 4^o par la raison elle-même, car nos facultés n'étant capables que d'actes naturels, il faut que nos œuvres, pour devenir des œuvres de salut, soient élevées par la grâce à l'ordre surnaturel.

12. Comment la grâce actuelle est-elle nécessaire pour commencer à croire d'une foi salutaire et persévérer dans la foi jusqu'à la fin?

La foi est une grâce de Dieu; cette grâce nous prévient pour que nous commencions à croire; elle nous accompagne et nous suit, afin que nous persévérions dans la foi.

13. Pourquoi la grâce actuelle est-elle nécessaire pour se préparer et se disposer positivement à la grâce?

Parce que l'homme ne peut pas se préparer à recevoir la lumière de la grâce autrement que par un secours de Dieu qui le meuve intérieurement.

14. Pourquoi la grâce actuelle est-elle nécessaire à l'homme pour persévérer jusqu'à la fin dans la justice reçue?

Parce que l'homme, à cause de l'ignorance, de la concupiscence et de la mobilité de la volonté, n'a pas la fermeté nécessaire pour arriver sûrement à sa fin dernière, s'il n'est soutenu par un secours spécial.

15. Quelles sont les choses impossibles à l'homme sans la grâce dans l'ordre naturel?

Sans la grâce actuelle, l'homme déchu ne peut moralement, ni connaître toutes les vérités de l'ordre naturel, ni accomplir tous les préceptes de la loi naturelle, ni surmonter les graves tentations.

16. Quelle est la raison de cette impuissance morale?

Elle est dans la blessure que la nature humaine a reçue par le péché d'Adam.

« Adam tout entier, dit le concile de Trente, a subi, par l'offense de sa prévarication, un changement qui l'a détérioré dans son corps et dans son âme. » Cette détérioration consiste principalement dans l'*ignorance*, du côté de l'intelligence, qui ne peut plus connaître toutes les vérités de l'ordre naturel; dans le *pénchant au mal*, du côté de la volonté, qui ne peut plus accomplir tous les préceptes de la loi naturelle; dans la *concupiscence*, du côté de l'union de l'âme et du corps, laquelle suscite à l'homme des tentations si violentes qu'il ne peut les vaincre sans un secours spécial.

17. Quelles sont les choses possibles à l'homme sans la grâce dans l'ordre naturel?

Sans le secours de la grâce, l'homme déchu peut : 1^o connaître quelques vérités de l'ordre naturel ; 2^o accomplir quelques préceptes ; 3^o vaincre quelques tentations légères.

18. Comment un tel pouvoir reste-t-il à l'homme?

Parce que, dit saint Thomas, la nature humaine n'a pas été totalement corrompue par le péché. Si, dans son état de dégradation, il ne peut pas accomplir tout le bien conforme à sa nature, de telle sorte qu'il ne défaille en aucun point, il peut néanmoins opérer certaines bonnes œuvres particulières avec les seules forces de la nature.

3. Coopération à la grâce.

19. L'homme peut-il résister à la grâce?

Oui, car il est libre.

20. Quel usage l'homme doit-il faire de sa liberté sous l'influence de la grâce?

Il doit s'en servir pour coopérer fidèlement à la grâce.

21. Quelles sont les suites de la fidélité à la grâce?

La fidélité à la grâce réjouit le cœur de Dieu et attire de nouvelles grâces.

22. Quelles sont les suites de l'infidélité à la grâce?

L'infidélité à la grâce contriste le cœur de Dieu, rend la grâce plus rare, et contraint Dieu, en quelque sorte, de rejeter celui qui s'obstine à mépriser le don de son amour, le fruit du sang de Jésus-Christ.

4. Distribution de la grâce actuelle.

23. Dieu accorde-t-il à tous les hommes des grâces suffisantes pour le salut?

C'est une vérité de foi que Dieu veut le salut de tous les hommes, et que Notre-Seigneur s'est livré lui-même pour la rédemption de tous. Or nul ne peut se sauver sans la grâce ; donc Dieu doit accorder à chaque homme une grâce suffisante, qui lui donne la faculté véritable d'éviter le mal et de faire le bien.

24. Dieu donne-t-il sa grâce à tout instant?

La grâce actuelle étant un secours transitoire, Dieu ne la donne pas à tout instant, mais en temps opportun.

La grâce est particulièrement donnée dans une tentation, dans une maladie, dans un danger de mort, à l'occasion d'une pieuse lecture, d'un bon exemple, de la prédication de la parole de Dieu, etc.

25. Dieu donne-t-il sa grâce également à tous?

Non, il la dispense inégalement ; afin sans doute que, dans le monde de la grâce, il y ait, comme dans le monde de la nature, cette variété admirable qui est une condition de la beauté de l'ensemble.

Personne ne peut se plaindre de cette inégalité, puisque personne n'a droit à la grâce et ne peut en aucune façon la mériter.

5. Erreurs sur la grâce actuelle.

26. Quelles sont les erreurs sur la grâce actuelle?

Il y en a deux sortes : les unes consistent à exalter la nature au préjudice de la grâce, les autres à exalter la grâce au détriment de la nature.

27. Quels sont ceux qui ont soutenu ces erreurs?

Ceux qui ont nié ou diminué la grâce sont les pélagiens¹ et les semi-pélagiens. Ceux qui ont abaissé outre mesure la nature humaine, sous prétexte d'exalter la grâce, sont principalement les protestants² et les jansénistes³.

28. Qu'ont de commun ces diverses erreurs?

1^o Toutes partent d'une erreur essentielle sur l'état originel du premier homme. Selon les pélagiens, Adam ne fut point élevé à l'état surnaturel ; selon les protestants et les jansénistes, l'état surnaturel était son état naturel.

¹ Les *pélagiens* furent les disciples de Pélagie, moine anglais, qui enseigna à Rome, au commencement du cinquième siècle, que l'homme peut par ses propres forces, sans le secours de la grâce, parvenir à la béatitude éternelle : c'était la négation de la nécessité de la grâce. — Les *semi-pélagiens*, sans nier absolument cette nécessité de la grâce pour les actes relatifs au salut, prétendaient qu'elle n'était pas nécessaire pour tous.

² Les principaux fondateurs du *protestantisme* furent Luther, moine saxon, et Jean Calvin, de Noyon. Ils soutenaient que sans la grâce l'homme ne peut rien faire de bon, même dans l'ordre naturel, tandis que prévenu de la grâce il fait nécessairement le bien : sa liberté est ainsi détruite.

³ Les *jansénistes* furent les sectateurs de Jansénius, évêque d'Ypres. Ils présentaient sous une autre forme les erreurs mêmes de Luther et de Calvin ; et affirmaient, en outre, que Jésus-Christ ne serait pas mort pour tous les hommes.

2° Toutes aboutissent à un même résultat : la négation de la Rédemption et la ruine de la religion.

29. Quels sont ceux qui, sous une autre forme, reproduisent de nos jours les erreurs des pélagiens?

Ce sont les partisans du *rationalisme* ou du *naturalisme*, c'est-à-dire les philosophes qui font profession de nier tout surnaturel et de ne croire qu'à la puissance de la raison.

CHAPITRE III

DE LA GRACE HABITUELLE

1. Nature de la grâce habituelle.

1. Qu'est-ce que la grâce habituelle?

La *grâce habituelle* est un don surnaturel, inhérent à l'âme, qui nous rend justes, saints et agréables à Dieu.

2. Pourquoi cette grâce est-elle appelée *habituelle*?

Parce qu'elle est un don *permanent*, qui demeure dans l'âme comme une habitude, tant que le péché ne la fait point disparaître.

3. Pourquoi dit-on qu'elle est un don *inhérent à l'âme*?

Parce qu'elle est une qualité qui affecte d'une manière permanente et immédiate la substance même de notre âme.

4. Comment la grâce habituelle rend-elle justes, saints et agréables à Dieu?

Elle nous rend *justes*, en nous établissant dans la charité; *saints*, en nous rendant participants de la nature divine; *agréables à Dieu*, en nous transférant dans le royaume de son Fils bien-aimé, c'est-à-dire en nous constituant dans son amitié.

5. En quoi la grâce habituelle diffère-t-elle de la grâce actuelle?

1° La grâce actuelle est un don transitoire, elle ne dure que pendant l'acte pour lequel elle est donnée; la grâce habituelle demeure tant qu'on ne la perd point par le péché mortel.

2° La grâce actuelle peut nous être communiquée sans que nous ayons la grâce habituelle; la grâce habituelle ne peut être,

ni recouvrée, ni longtemps conservée, sans le secours de la grâce actuelle.

3° La grâce actuelle prend diverses formes suivant les circonstances ou les personnes: elle est intérieure ou extérieure; la grâce habituelle est purement intérieure, et elle est propre à celui qui la possède.

6. Qu'ont de commun la grâce habituelle et la grâce actuelle?

La grâce habituelle et la grâce actuelle ont cela de commun qu'elles sont, l'une et l'autre, capables d'accroissement et d'augmentation.

7. Comment appelle-t-on encore la grâce habituelle?

On l'appelle grâce justifiante et grâce sanctifiante, à cause de ses effets: grâce *justifiante*, parce qu'elle nous établit dans la justice; grâce *sanctifiante*, parce qu'en effaçant les péchés elle rend l'âme pure, sainte et agréable à Dieu.

On l'appelle encore état de grâce et charité: *état de grâce*, parce que l'âme qui la possède est constituée dans l'amitié de Dieu; *charité*, parce qu'elle est en nous le principe même de cette vertu.

8. Quelle place la grâce sanctifiante occupe-t-elle dans l'économie de la religion?

Après Dieu même, dont elle est le don par excellence, elle y occupe la place la plus importante:

1° Tous les sacrements ont pour but de la donner, de la fortifier, de l'entretenir ou de la réparer;

2° Tous les commandements de Dieu et de l'Église ont pour but de la protéger et de la préserver;

3° Toutes les attaques du démon ont pour but de l'enlever; toutes les luttes du fidèle n'ont d'autre fin que de la conserver et de l'augmenter.

2. Effets de la grâce habituelle.

9. Quels sont les principaux effets de la grâce habituelle?

La grâce habituelle produit en nous les plus merveilleux effets: 1° elle nous donne la vie surnaturelle; 2° elle nous incorpore à la famille de Dieu; 3° elle informe en nous les vertus surnaturelles infuses; 4° elle nous rend capables d'opérer des œuvres méritoires de la vie éternelle; 5° elle nous est un gage certain de l'éternelle béatitude.

10. Quel est le premier effet de la grâce habituelle?

Celui de nous communiquer la vie surnaturelle.

11. Qu'est-ce que la vie surnaturelle?

La *vie surnaturelle* est la vie même de Dieu, communiquée en quelque manière à notre âme par la grâce sanctifiante.

12. L'homme peut-il par lui-même s'élever à la vie surnaturelle?

Nulle créature ne peut, par elle-même, s'élever à la vie surnaturelle. Chaque être ne peut opérer que dans la sphère de sa nature. De même que le végétal ne peut sentir, ni l'animal raisonner; ainsi l'homme ne peut, par ses seules forces, s'élever à l'ordre surnaturel. Dieu seul peut communiquer la vie surnaturelle.

13. Quel est le deuxième effet de la grâce habituelle?

Elle nous incorpore à la famille divine, en sorte que Dieu demeure personnellement en nous, que nous demeurons personnellement en Dieu, que nous avons avec les trois personnes divines les relations les plus intimes et les plus glorieuses, et que nous devenons participants de la nature divine.

14. Quel est le troisième effet de la grâce habituelle?

Elle informe en nous les vertus surnaturelles infuses, c'est-à-dire qu'elle est le principe ou la cause qui les soutient, les détermine, les perfectionne, comme fait l'âme par rapport au corps.

15. Quelles sont les vertus surnaturelles infuses qu'informe la grâce habituelle?

Ce sont : 1° Les trois vertus théologales, qui disposent l'homme à croire en Dieu, à espérer en Dieu, à aimer Dieu.

2° Les quatre vertus morales, qui le disposent à remplir ses devoirs envers lui-même et envers le prochain, d'une manière surnaturelle.

3° Les dons du Saint-Esprit, qui le disposent à recevoir avec facilité les inspirations divines, et à pratiquer promptement les actes les plus excellents des vertus.

16. Quel est le quatrième effet de la grâce habituelle?

Elle nous rend capables d'opérer des œuvres méritoires de la vie éternelle; car, étant unis à Dieu, la sève divine circule dans notre âme, et nous pouvons porter des fruits qui sont à la fois divins et humains.

17. Quel est le cinquième effet de la grâce habituelle?

Elle est un gage certain de la béatitude éternelle; car la grâce est un droit à l'héritage céleste. En nous incorporant à la famille divine, la grâce nous fait enfants de Dieu: or, si nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers.

18. Parmi les effets de la grâce habituelle, quels sont ceux qu'il convient d'examiner plus particulièrement?

C'est la justification et le mérite.

3. La justification.

19. Qu'est-ce que la justification?

La *justification*, dans l'état de nature déchue, est le passage de l'état de péché à l'état de justice.

20. Que produit dans l'âme ce passage de l'état de péché à l'état de justice?

Il produit deux effets : 1° les péchés sont vraiment remis, effacés, détruits; 2° l'homme est renouvelé intérieurement et devient une nouvelle créature de Jésus-Christ.

21. Quelles sont les propriétés de la justification?

La justification a quatre propriétés : 1° elle est incertaine; 2° elle n'est pas égale chez tous; 3° elle peut se perdre; 4° elle peut se recouvrer.

22. Peut-on être certain de sa justification?

Personne, en dehors d'une révélation spéciale de Dieu, ne peut être certain, d'une certitude de foi, de sa propre justification.

23. Ne peut-on pas avoir une certitude morale qu'on est en état de grâce?

A défaut de certitude absolue, on peut avoir à ce sujet une certitude morale ou conjecturale, qui est suffisante pour exclure, sinon toute crainte, du moins le trouble et l'anxiété.

24. Quels sont les principaux signes qui peuvent donner une certitude morale qu'on est en état de grâce?

1° Penser souvent à Dieu; 2° entendre volontiers parler de Dieu; 3° observer les commandements; 4° rechercher les choses spirituelles et mépriser les biens terrestres; 5° exercer les œuvres de miséricorde; 6° porter en soi le témoignage d'une bonne conscience.

25. La justice est-elle égale chez tous?

Il est de foi que la justice est susceptible d'accroissement par les bonnes œuvres; or, comme les bonnes œuvres ne sont pas égales chez tous, il doit en être ainsi de la justice.

26. Comment se perd la justification?

Elle se perd par le péché mortel.

27. Celui qui a perdu la justice par le péché peut-il la recouvrer par la pénitence?

Il est de foi que Dieu, dont la miséricorde est inépuisable,

rend son amitié aux pécheurs qui reviennent à lui avec un cœur vraiment repentant.

28. Quel danger doit-on éviter ici ?

Celui de trop présumer de la miséricorde divine en retombant souvent dans le péché, sous prétexte que Dieu pardonne toujours au repentir. Il faut avoir confiance, mais se rappeler aussi qu'« on ne se moque pas de Dieu ».

4. Le mérite.

29. Qu'est-ce que le mérite ?

Le *mérite* est cette qualité de l'œuvre bonne, qui donne à celui qui l'a faite un droit à la récompense.

Le *démérite*, au contraire, est ce qui rend une œuvre mauvaise passible d'un châtement.

30. Sur quoi est fondé le pouvoir de mériter ?

Il est fondé sur la miséricorde de Dieu et sur les mérites de Jésus-Christ, dont le chrétien est membre.

31. De quoi peut dépendre la grandeur du mérite ?

1° De la dignité et de la sainteté de celui qui agit ; 2° de la pureté d'intention et de l'intensité de la charité avec laquelle on agit.

32. Combien distingue-t-on de sortes de mérite ?

On distingue : 1° le mérite *naturel* et le mérite *surnaturel*, suivant que l'acte et sa récompense appartiennent à l'ordre de la nature ou à celui de la grâce ; 2° le mérite de *condignité* et le mérite de *convenance*, selon que la bonne œuvre donne ou ne donne pas un droit strict à la récompense.

33. Quelles sont les conditions requises pour le mérite de condignité ?

Il faut : 1° que celui qui agit soit en état de grâce ; 2° que l'œuvre accomplie soit faite librement, qu'elle soit bonne à tous égards et d'une bonté surnaturelle ; 3° que Dieu ait promis une récompense.

34. Qu'est-ce que l'homme juste peut mériter d'un mérite de condignité ?

L'homme peut mériter d'un mérite de condignité : 1° une augmentation de la grâce sanctifiante, et, par suite, les grâces actuelles nécessaires à l'accomplissement des bonnes œuvres, grâces dont dépend cette augmentation de la grâce sanctifiante ; 2° la gloire éternelle et une augmentation de la gloire.

35. Quelles sont les conditions requises pour le mérite de convenance ?

Il faut : 1° que l'acte soit volontaire et libre ; 2° qu'il soit bon à tous égards, et d'une bonté surnaturelle.

Ces conditions diffèrent de celles du mérite de condignité, en ce que l'état de grâce et la promesse divine n'y entrent point.

36. Que peut-on mériter d'un mérite de convenance ?

1° Le pécheur peut mériter la justification ; 2° le juste peut mériter les grâces efficaces et la grâce de la persévérance finale pour lui ou pour les autres.

37. Les mérites acquis sont-ils permanents ?

Ils sont permanents comme la grâce habituelle elle-même, dont ils sont les fruits. On les perd en perdant la grâce habituelle, et on les recouvre en recouvrant cette grâce.